



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Lundi 4 Septembre 2017

Quelle stratégie syndicale ? **Signer ou lutter ?**

En juin, la direction a imposé un accord sur l'intéressement (signature ou rien) avec une méthode similaire aux accords salariaux (signature ou presque rien). Dans les 2 cas, SUD a fait le choix de ne pas signer ce type d'accord mais notre position ne se limite pas à signer ou ne pas signer...

Bilan d'étape :

SAFRAN a depuis refusé de verser les 2000€ de compensation promise sur l'intéressement 2016, compensation qui servait à Ariane Group pour faire accepter un accord d'intéressement 2017 avec une perte. Cette attitude éclaire un peu plus sur le contenu de ce que certains appellent le « dialogue social ». Finalement, cette annonce avait soulevé une telle indignation du personnel que Mardi 29 Août, la direction a fait savoir qu'elle payerait. Même si le report du versement est en soi scandaleux, **l'enseignement à tirer de ce revirement est que lorsque la direction craint une forte mobilisation, elle recule.**

Côté dialogue social toujours, la direction SAFRAN a annoncé à nos collègues de Safran Engineering Service qu'elle propose un accord aux organisations syndicales représentatives du groupe SAFRAN pour le maintien de SES dans SAFRAN sous conditions : Perte d'une moyenne de 4 jours de RTT, gel des salaires pendant 2 ans et 1% d'augmentations la troisième année, perte de 1500€ d'intéressement et il y aura de toute façon 236 postes de trop, plus 72 départs en préretraite. CGC, FO et CGT ont fait le tour des sites pour faire voter à main levée « J'accepte » ou « je refuse » les exigences de la Direction !!! Tout en disant aux salariés que de toute manière, ils signeront quand même.

Le personnel concerné nous a informé mais il convient de s'interroger sur l'absence de communication syndicale à ce sujet...

Il n'est pas besoin d'être devin pour comprendre qu'il faudra envisager d'autres options syndicales que le fait de signer ou non des accords si nous voulons défendre nos droits et nos acquis. Nous ne sommes pas surpris des agissements de la direction. Nous n'avons eu de cesse de nous positionner contre les attaques de la direction et notamment des régressions imposées depuis HERAKLES et ASL :

- ✓ Gel des embauches
- ✓ Dégradation des conditions de travail
- ✓ Accords salaires en régression chaque année + intéressement cette année

Intéressement : En Juin, des AG intersyndicales sans SUD ont défendu la signature de l'intéressement, entérinant les choix imposés par la direction. SUD est intervenu de la salle en solidarité avec les grévistes des autres sites et notamment ceux de Vernon qui ont le plus de perte d'intéressement. Nous avons proposé de nous joindre à eux pour aller chercher ce que l'accord ne donne pas et nous avons rappelé que ne pas signer un accord n'est pas la seule alternative si on a la volonté de mobiliser. Un budget existe pour l'intéressement et même sans accord il peut être redistribué sous une autre forme. SUD a aussi exprimé sa préférence de lutter pour des augmentations de salaires.

Un peu d'histoire :

Loi 2008 sur la représentativité : Cette loi, issue d'un accord commun signé par la CGT, la CFDT, le MEDEF et la CGPME a entériné le seuil de validité d'un accord signé par une ou des organisations syndicales représentant au moins 30 % des voix aux élections professionnelles.

Auparavant, il fallait recueillir 50 % des voix. Le patronat n'a jamais eu de plus beau cadeau que cette loi. Depuis, la direction a toujours les signataires requis pour valider ses accords.

Une histoire de la SNPE, les 35 heures : Lorsque les premières propositions de la direction sont venues sur la table, en 1998, la direction n'accordait que 5 RTT et imposait une modération salariale. Les syndicats CGC, FO et CFTC qui ont signé l'accord à cette époque n'étaient pas majoritaires.

La « CFDT en lutte » de St Médard, dont les dirigeants de l'époque ont ensuite créés SUD SNPE en 2003 (aucun rapport avec la CFDT actuelle), ont refusé de signer l'accord et ont contesté sa validité. Entre signer ou ne pas passer aux 35 heures, nous avons fait le choix de ne pas signer.

Il a fallu attendre 2001, avec l'obligation de passer aux 35 heures pour qu'un accord soit adopté. A l'époque, à la SNPE, nous revendiquions 18 RTT et à force de grèves, nous en avons obtenus 14 à poser au bon vouloir du salarié.

Mais il a fallu des luttes et un syndicat prêt à les mener... Nous avons obtenus 10% de majoration nuits, les 2 ponts récupérés, écartés la modération salariale et repoussé la modulation à la baisse du versement semestriel, le temps de pause reconnu comme effectif et si nous revendiquions 50 embauches, nous en avons tout de même obtenus 33...

Fallait-il signer en 1998 ? Si nous avons suivi la position de signer parce que c'est mieux que rien, nous aurions aujourd'hui 5 RTT et non 14 !!!

Convention HERAKLES :

C'est cet acquis que nous avons défendu lors du passage à la convention HERAKLES et si notre revendication contre la 36^{ème} heure avec embauches correspondantes n'était pas suffisamment populaire pour être repris et défendu par les autres organisations syndicales, les dégradations de travail vécues aujourd'hui nous donnent amplement raison.

Nous n'avons pas signé la convention Herakles et nous n'avons pas cédé le « mois moyen » qui devrait être aujourd'hui à plus de 4000 €. Nous n'avons pas obtenu nos revendications mais nous avons lutté et essayé de les obtenir. C'est notre conception du syndicalisme car le syndicalisme d'accompagnement ne fait qu'entériner les reculs.

Et maintenant ?

Nous n'évoquons pas le passé pour le regretter mais pour que les expériences soient utiles à comprendre les situations et à les anticiper. Sans stratégie, un syndicat ne peut qu'accompagner les reculs et perdre la confiance qu'il avait cru pouvoir décerner à la direction.

Nous luttons contre une politique globale de la direction et nous ne raisonnons pas au jour le jour en ne regardant que l'effet immédiat de tel ou tel accord séparé du reste.

Nous combattons par tous les moyens possibles, le gel des embauches, la dégradation des conditions de travail, le recul des accords salariaux et maintenant les pertes occasionnées par le dernier accord intéressement. Et nous voyons dans le chantage immonde à l'emploi qui est fait à nos collègues de Safran Engineering Service le chantage qui nous sera fait demain.

Sans une vision d'ensemble nous ne pouvons pas lutter contre une direction qui évidemment réfléchit avec une stratégie globale dont elle met en place les étapes méthodiquement les unes après les autres.

C'est pour cela que nous résistons contre vent et marées à tout ce qui est inacceptable même lorsque c'est impopulaire et même lorsqu'il doit y avoir des élections !!!

Le rapport de forces dépend avant tout de la détermination de chacun(e)s d'entre nous et surtout de notre détermination collective. Pour cela, c'est le choix du syndicalisme que nous croyons le plus efficace et le plus pertinent à défendre nos intérêts qui sera déterminant.

Avec les négociations à venir de nos droits et nos acquis sociaux (temps de travail, rémunération ...), ce sont ces choix qui feront la différence...